

Nevers, le 25 JUIN 2025

Le Président

**Agence Régionale de Santé Bourgogne
Franche-Comté**

Monsieur Jean-Jacques COIPLÉ
Directeur Général
Le Diapason
**2, Place des Savoirs CS 73535
21035 DIJON Cedex**



Monsieur le directeur général,

Depuis maintenant trois ans, le Conseil Départemental a fait de l'accès aux soins un axe majeur de son action au service des Nivernaises et des Nivernais.

Si plusieurs projets en découlent, les centres de santé y tiennent une place tout à fait particulière.

Cela se traduit désormais par 5 centres de santé dans la Nièvre, auxquels vient s'ajouter le centre de santé Médecins solidaires à Chantenay-Saint-Imbert.

Le soutien de l'Agence Régionale de Santé pour faire émerger et pour pérenniser l'ensemble de ces centres de santé, est fondamental.

Au regard de l'évolution des attentes des nouvelles générations de professionnels comme de la nécessité d'augmenter le temps médical dans nos territoires, le développement de la médecin salariée est fondamental.

C'est forte de cette conviction – qui est autant un principe de réalité – que la commune de Varennes-Vauzelles a, aux côtés de l'initiative départementale, mis en place un centre de santé municipal. Depuis son origine, ce projet fait l'objet d'une étroite collaboration avec le conseil départemental, via une convention spécifique, afin de penser les besoins globalement et de lutter contre une éventuelle concurrence infra-territoriale (fiches de poste, rémunérations, communication, recrutements...).

Vous n'êtes pas sans savoir que si les centres de santé sont un impératif pour la Nièvre, leur modèle économique est encore fragile et nécessite un soutien fort et durable avant de trouver la voie d'une autonomie pérenne, sans déficit.

Au vu de cette situation, il nous apparaît nécessaire de pouvoir bénéficier d'une collaboration toute particulière de votre part sur le sujet du modèle économique.

Nous souhaitons également vous interpellier sur quelques sujets connexes, sur lesquels nous appelons à une collaboration avec l'ARS :

Les besoins de financement des centres de santé communaux pourraient, au même titre que les CPTS, trouver un **soutien de l'ARS à travers la prise en charge du temps médical consacré à des actions de sensibilisation, de prévention, de dépistage...**

Il serait opportun que le besoin d'augmenter le temps médical pour favoriser concrètement l'accès aux soins puisse s'appuyer une collaboration renforcée des actions locales et régionales destinées à recruter et favoriser l'installation de professionnels de santé dans les territoires comme la Nièvre. Cela doit en outre pouvoir se traduire par un positionnement clair des centres de santé comme lieux d'accueil des stages de médecine.

Parce que la place des centres de santé départementaux et municipaux est désormais déterminante dans l'offre de soins locale, nous vous remercions par avance de l'attention que vous porterez à nos propositions et notre volonté d'une plus grande collaboration avec votre Agence.

Elle est essentielle, a fortiori dans un moment où il nous faut parfois lutter pour réaffirmer que les alliances peuvent faire de plus grandes choses que les oppositions.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le directeur général, l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

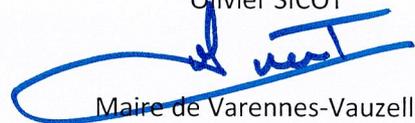
A ces



Fabien BAZIN

Président du Conseil départemental

Olivier SICOT



Maire de Varennes-Vauzelles